



## Lycée Général et Technologique



### Une rentrée 2023 une fois encore sous le signe de l'austérité !

Le ministère annonce la suppression de 1 300 postes pour la rentrée 2023, touchant au premier chef le Premier degré. Face à la baisse démographique du nombre d'élèves, le ministère fait sans surprise le choix de récupérer des moyens plutôt que de les maintenir pour améliorer les conditions d'apprentissage des élèves, alors que la France fait partie des pays de l'OCDE avec le plus d'élèves par classe à tous les niveaux de l'enseignement.

Dans le Second degré pour 840 élèves de moins (sur 5 millions !) au niveau national, le ministère prévoit de supprimer près de 500 postes ! La conséquence est claire le nombre moyen d'élèves par classe atteint aujourd'hui un niveau record qu'il n'avait pas connu depuis la fin des années 1990. Le ministre aura beaucoup de mal à nous faire croire qu'il veut la réussite de tous et toutes à l'école !

#### En série technologique, un Grand oral déconnecté du projet technologique

Les deux questions proposées par les candidat-es pour leur présentation de 5 mn doivent porter sur la réalisation d'une «étude approfondie» réalisée dans l'année, ce qui semble dans l'esprit de l'ancien oral de «projet technologique».

Mais comme les candidat-es ne doivent présenter aucun document retraçant leur travail, leurs profs et les jurys constatent que les élèves apprennent par cœur des présentations trouvées sur Internet et sans lien avec leur travail de l'année. Cette épreuve démontre une nouvelle fois son absurdité du point de vue pédagogique.

#### Grand oral : oui, non... circulez il n'y a rien à voir !

Le ministère a publié une infographie qui précise les modalités du Grand oral qui consiste en 16 questions fermées auxquelles le ministère répond de façon lapidaire : oui ou non. Résultat : aucun support n'est autorisé outre les notes personnelles du candidat.

Mais rien sur le plus important : objectifs, contenu des exposés, préparation des candidat-es, évaluation, composition des jurys... L'utilisation du tableau est interdite ce qui prive le-la candidat-e de pouvoir expliciter ce qu'il-elle avance. Non-sens pédagogique ? Pas seulement, c'est aussi la volonté ministérielle que cette épreuve valorise plutôt la prestance que les connaissances.

### Élections professionnelles : la CGT Éduc'action progresse encore !

Malgré l'organisation lamentable des élections qui se traduit encore par une participation faible, la CGT continue sa progression en gagnant nationalement 0,5 pt et en renforçant son siège au Comité Social d'Administration (CSA) ministériel avec 6.6% des voix exprimées.

Dans les académies, la CGT progresse aussi en gagnant des sièges aux CSA académiques de Lyon, Nantes, Clermont-Ferrand, et en maintenant son siège à Aix-Marseille, Créteil, Mayotte, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Versailles et en Normandie (soit dans 12 Académies).

Dans les Commissions Administratives Paritaires, le ministère poursuit son œuvre de destruction des syndicats puisqu'il a regroupé tous les corps d'enseignant-es du Second degré dans une seule CAPA, CAPA dont il a vidé les capacités de contrôle des syndicats. La CGT progresse pourtant en obtenant de 1 à 3 sièges dans toutes les académies. La CGT Éduc'action progresse aussi dans quasiment toutes les académies chez les profs contractuel-les, les AEd et les AESH !

Ces bons résultats doivent nous motiver encore plus pour dire NON au projet du gouvernement sur les retraites et pour obtenir l'abrogation de la loi de Transformation de la Fonction publique et de la réforme du lycée GT.

